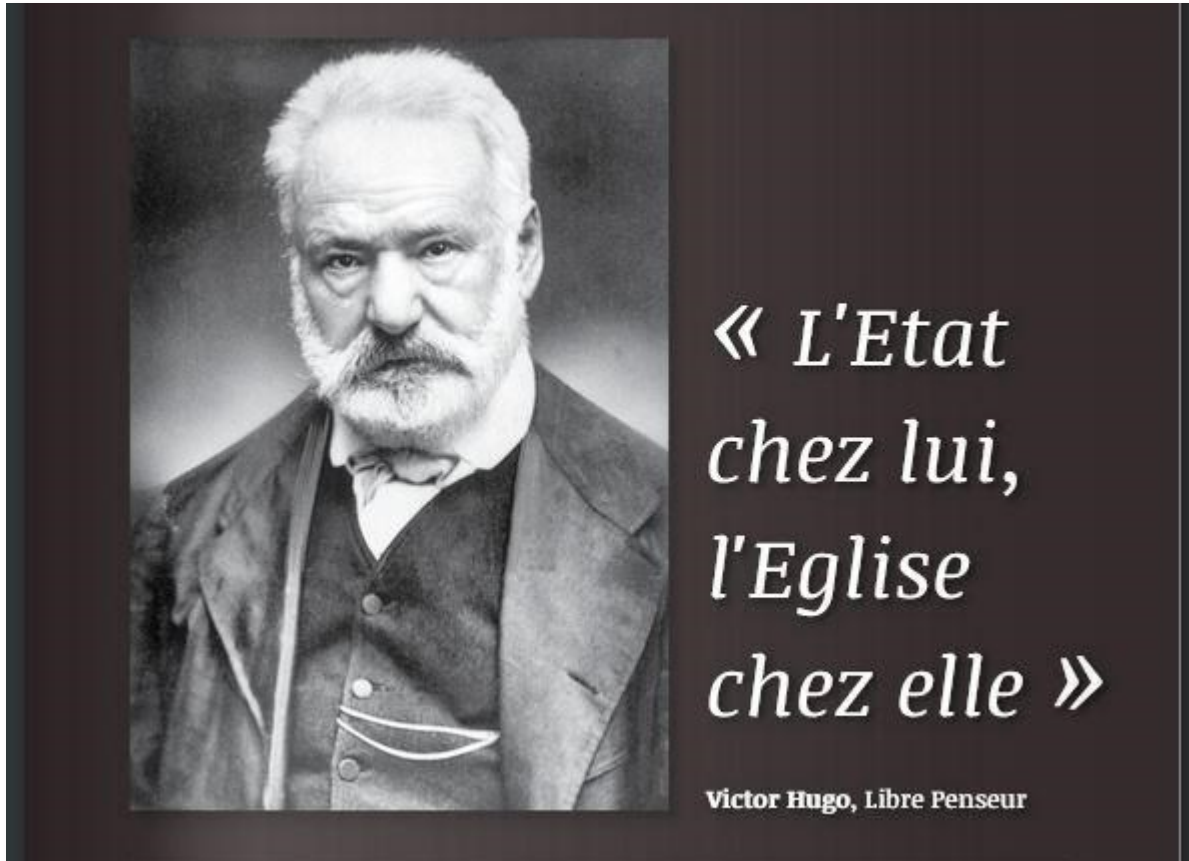


N° 90 février 2024

La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée



L'éloge de l'école privée, ça suffit ! Que vive l'École publique !

**Il est temps que les provocations séparatistes du privé cessent
Il est temps que celles et ceux qui sont attachés à l'École publique agissent
pour la défendre.**

Il est temps que les fonds publics n'aillent qu'à l'École publique.

Signez l'Appel pour la défense de l'École publique !

(voir en page 3)

Le mot de Louis Couturier *Président d'honneur*

L'appel pour la défense de l'École publique, la seule véritable école de la République, a été adressée par internet (avec la liste complète des premiers signataires) à tous les adhérents de la LP 91. Chacune, chacun, a pu la signer, transmettre sa signature et, éventuellement, la répercuter à ses connaissances et amis laïques.

En effet, il y a urgence à multiplier les efforts pour mettre en échec les prétentions de l'Église et des cléricaux à reconquérir l'espace public et à faire considérer ses écoles – confessionnelles – comme des écoles de la République.

Un ami m'a fait remarquer que Macron, Attal, Darmanin et Amélie Oudéa-Castéra, entre autres, avec leurs projets réactionnaires, anti-laïques et xénophobes, « travaillaient pour nous » qui sommes contre « tout ce qui opprime, tout ce qui exploite, tout ce qui violente l'individu ».

Certes, ils « travaillent pour nous » à condition de poursuivre dans la voie approuvée à l'unanimité à notre Congrès départemental :

- en participant aux initiatives pour l'abrogation de la loi Séparatisme, pour la liberté de conscience, la liberté d'expression et la liberté d'association,
- en participant aux rassemblements contre la guerre, pour le cessez-le-feu immédiat en Palestine, contre la mise en place du SNU, pour le droit à l'insoumission, pour la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple de la Guerre de 1914-1918,
- en participant aux activités du Cercle rationaliste constitué à l'université Paris-Saclay,
- en alimentant les comptes Facebook et Twitter (X) que nous avons décidé d'ouvrir pour

fournir aux abonnés notre contre-poison aux mensonges déversés par les médias au service de la pensée unique.

Ils « travaillent pour nous » si nous retrouvons nos manches, avec prudence et audace, pour présenter la Libre Pensée et pour proposer d'adhérer à notre Fédération qui reste attachée à défendre la Paix, les libertés démocratiques, les droits de l'Homme, la laïcité de l'École et de l'État, le droit à mourir dans la dignité, le droit à l'IVG, le droit à l'insoumission...

Œuvrer au regroupement des forces laïques, n'est-ce pas ce qu'attendent de nous nos amis de l'ARAC, de la LDH, du Mouvement de la Paix, des Ami(e)s de la Commune de Paris, de l'ADMD, de l'Union Rationaliste avec lesquels nous agissons souvent en commun.

Notre agenda va être chargé dans les mois qui viennent, soyons prêts à agir avec résolution.

Bonne lecture, bon courage !

Le 7 février 2024



Vu dans *Le Canard enchaîné*

Sommaire

Page 2	Le mot de Louis Couturier, président d'honneur
Page 3	Appel pour la défense de l'École publique
Pages 4 & 5	Compte rendu du congrès de la LP 91 du 27 janvier à Marcoussis
Page 6	« Non à la guerre » de Nicole Aurigny
Page 7	Fin de vie : l'ADMD réagit après la conférence de presse des responsables des cultes
Page 8	La LP 91 au rassemblement pour la Paix à Massy – Teilhard de Chardin et la guerre...
Page 9	Ainsi va l'Essonne - Billet d'humeur de Françoise Rousseau
Page 10	Science et croyances (Louis Couturier, Jean-François Haffner et Claude Sigalat)
Page 11	Entretien avec Louis Couturier
Pages 12 & 13	« De l'amour, de l'amour... » : les religions vues par Jean-Claude Loew
Page 14	L'Espéranto par Jean-Marie Sommacco – Le prochain numéro de <i>l'Idée Libre</i>
Page 15	Dans notre librairie : quelques livres à lire absolument !
Page 16	Trésorerie – adhésion – abonnement

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur

L'éloge de l'École privée, ça suffit ! Que vive l'École publique !

Les récentes déclarations de la ministre de l'Éducation Nationale ne constituent pas une bévue. Le problème ne vient même pas de ses mensonges et de ses arrangements avec la réalité, scandale ajouté au scandale. À la veille de la mobilisation des enseignants à l'appel de l'intersyndicale le 1^{er} février, nous le disons bien fort : que vive l'École publique !

En pensant que changer d'école de « proximité » en allant au collège Stanislas, en mettant ses enfants dans un établissement privé parce qu'elle peut payer, oubliant que cet établissement est largement payé par des fonds publics détournés de leur mission d'origine par la **Loi Debré, Amélie Oudéa-Castéra** révèle l'ordinaire séparatiste des riches : utiliser le service public et le dénoncer, bénéficier de ses avantages, et les décrier. Ses déclarations illustrent tout à fait que les riches vivent dans leur monde et ne voient même plus que leurs privilèges sont obscènes.

L'École publique va mal. Pas à cause de ses enseignants, dont le revenu ne cesse de baisser. Pas à cause de ses élèves, quand souvent l'école est le dernier service public qui s'occupe d'eux.

L'École publique va mal parce qu'elle est abandonnée par la puissance publique.

L'École publique est pourtant la richesse de ceux qui n'en ont pas. La scolarité obligatoire, laïque et gratuite constitue une conquête immense de la République. Aujourd'hui, démunie, elle voit l'enseignement privé bénéficier de 12 milliards de subventions publiques par an, quand il y aurait tant à faire dans les quartiers pour rénover les établissements, donner les moyens d'une éducation proche des élèves.

L'École publique est pourtant la chance de ceux qui n'en ont pas. Elle accueille tous les enfants, sans considération de revenus, de religion. Elle est gratuite, de la maternelle à l'université en passant par les classes préparatoires, là où le marché de l'enseignement privé devient de plus en plus lucratif.

L'École publique est pourtant l'avenir de ceux qui n'en ont pas. Par elle, ceux qui pourtant n'habitent pas entre l'école alsacienne, le collège Stanislas et la rue des Saints-Pères, peuvent avoir accès à des centaines de milliers d'enseignants prêts à leur donner l'envie d'apprendre.

Dénigrée, on lui oppose les établissements privés qui bénéficient et de l'aide publique et de l'argent des familles et peuvent discriminer les élèves pour ne retenir que ceux qui leur conviennent.

→ **Il est temps que les provocations séparatistes du privé cessent.**

→ **Il est temps que celles et ceux qui sont attachés à l'École publique agissent pour la défendre.**

→ **Il est temps que les fonds publics n'aillent qu'à l'École publique.**

À la veille de la mobilisation des enseignants à l'appel de l'intersyndicale le 1^{er} février, nous le disons bien fort : **que vive l'École publique !**

Parmi les 64 premiers signataires (entre autres) :

- **ALIOUA Samir** Président départemental de la FCPE Essonne
- **AURIGNY Nicole** Vice-Présidente FNLP
- **BAUBEROT Jean** Universitaire
- **BENSIMON Nelly** Enseignante Université Paris Saclay – Union rationaliste
- **BOUCHET François** Astrophysicien
- **BRODZIAK Sylvie** Universitaire
- **D'ARTAGNAN Isabelle** Historienne
- **DUGAULT Carla** Ancienne présidente FCPE
- **EYSCHEN Christian** Secrétaire Général FNLP
- **GALIN Michel** Ancien responsable syndical enseignant
- **LACHAUD Bastien** Député
- **LEGAVRE Jérôme** Député (Seine-Saint-Denis)
- **MODICOM Pierre-Yves** Professeur des Universités
- **PERRIN Bruno** Administrateur de l'Union Rationaliste
- **PETITJEAN Patrick** Astronome
- **POULLET Clément** FO secrétaire Général de la FNEC FP-FO
- **SCHIAPPA Jean-Marc** Président de l'IRELP
- **SCHNECKENBURGER Benoît** Enseignant en Classes préparatoires
- **SIMONNET Danielle** Députée
- **VIDAL-MADJAR Alfred** Directeur de Recherche Émérite au CNRS
- **WALTER Léo** Député LFI-NUPES des Alpes-de-Haute-Provence

Pour s'associer à cet Appel pour la défense de l'école Publique : envoyer un mail à conatus@orange.fr ou schiappa@laposte.net

Congrès de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée (LP 91) le 27 janvier à Marcoussis

28 participants dont 6 invités (11 excusés). Parmi les invités : Nicole AURIGNY, membre de la CAN de la FNLP, pour une contribution sur l'insoumission aux armées (voir en annexe). L'ordre du jour est adopté.

1 / Rapport d'activités et discussion

Françoise ROUSSEAU présente le complément oral au rapport d'activités :

« L'année 2023 a été riche en événements auxquels nous avons participé. Il suffit de vous reporter aux différents numéros de *La Raison 91* qui rendent compte majoritairement de nos actions. Pour n'en citer que quelques-unes :

- la participation à notre précédent congrès de Jean-Pierre Moisset sur les financements publics de l'Église catholique depuis 1958 avec la loi Debré,
- notre participation le 7 avril au rétablissement de la statue du Chevalier de La Barre face au Sacré-Cœur,
- notre contribution à la création d'un Cercle rationaliste à l'université Paris-Saclay le 11 avril en réaction à l'implantation par les jésuites d'un centre culturel Teilhard de Chardin au cœur du campus,
- la conférence-débat que nous avons organisée le 15 avril avec Dominique GOUSSOT sur les richesses de l'Église et la question des réparations dues aux victimes des prêtres pédophiles,
- l'hommage rendu à Maxime LISBONNE le 21 mai au cimetière de La Ferté-Alais avec les Amis de la Commune de Paris et des élus locaux,
- l'AG de compte rendu du congrès national le 7 octobre avec Christophe BITAUD, rédacteur en chef de *La Raison*,
- notre participation à la Fête de la République le 21 septembre aux Ulis,
- notre participation le 2 novembre au rassemblement organisé par l'ADMD 91 devant la préfecture à Évry,
- le rassemblement pour la Paix et la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple le 12 novembre devant le monument pacifiste de Méréville avec nos amis de l'ARAC et du Mouvement de la Paix, des militants du PCF et des élus locaux.

Aujourd'hui, nous nous sommes mobilisés avec la FNLP pour le retrait de la loi raciste et xénophobe Darmanin sur l'immigration adoptée sans vote à l'Assemblée nationale avec l'appui des forces réactionnaires et de l'extrême droite lepéniste. Cette loi qui remet en cause les fondements de notre République, nous en demandons le retrait total même après les décisions prises par le Conseil constitutionnel. Comme le dit justement la FNLP : « Un tiers censuré, deux tiers validés : on n'améliore pas

une loi raciste, on la supprime ! » Nous serons donc à nouveau dans la rue le 3 février pour l'exiger avec plus de 400 associations, organisations, partis et syndicats.

Après les propos scandaleux et mensongers de Mme Amélie OUDÉA-CASTÉRA (AOC pour les intimes) sur la scolarisation de ses enfants à l'école Stanislas, le président Macron a osé affirmer que l'école publique et l'école privée étaient toutes les deux des écoles de la République. Cela nous permet de relancer le débat sur l'exigence de l'abrogation de la loi DEBRÉ, pour « les fonds publics à l'école publique, les fonds privés à l'école privée » (laquelle est à 96 % catholique et le revendique en proposant partout un projet pastoral).

Concernant la loi sur la fin de vie dont l'examen a été repoussé par Macron suite à la visite du pape à Marseille, il serait question de la scinder en deux : une partie sur les soins palliatifs et une autre sur l'aide assistée à mourir dans la dignité. Comme pour l'IVG, le gouvernement a d'abord choisi de présenter son projet aux représentants des cultes. Ceux-ci ont logiquement réaffirmé leur opposition totale à l'euthanasie médicale lors d'une conférence de presse le 13 janvier. Ils sont tous aussi réactionnaires. Ce serait à Dieu de choisir le moment de notre fin de vie ! (*lecture du message de Patrick BOURGUET, délégué départemental de l'ADMD*)

Face à l'horreur des crimes de guerre et du génocide en cours à Gaza et en Cisjordanie, nous avons participé à de nombreuses manifestations pour le cessez-le-feu immédiat, pour l'arrêt des bombardements et du blocus meurtrier imposée à la population civile dont les femmes et les enfants sont les premières victimes. Nous continuerons à manifester jusqu'à ce que le cessez-le-feu soit effectif.

Quand MACRON parle de « réarmement civique », d'uniforme à l'école ou de rendre obligatoire le Service national obligatoire, c'est l'embrigadement de la jeunesse et sa préparation à une situation de guerre. Si l'on rajoute son couplet sur la natalité, on est dans la lignée du slogan de Pétain « Travail, Famille, Patrie » !

Dans ce climat de guerre sociale instauré par ce gouvernement minoritaire, nous allons poursuivre nos actions et renforcer le dialogue avec les associations amies comme l'ARAC, le Mouvement de la Paix, la LDH, les Amis de la Commune de Paris, l'ADMD... pour défendre la laïcité, la liberté de conscience, les libertés d'association et d'expression, le droit de manifester librement, toutes ces conquêtes démocratiques qu'il nous faut préserver. Place à la discussion maintenant ».

Une riche discussion s'en est suivie au cours de laquelle sont intervenus : Alain VEYSSET, Michel

SARRAZIN, Marc SASSOT, Nicole AURIGNY, Francis VALENTI, Daniel ROUSSEAU, Isabelle D'ARTAGNAN, Louis COUTURIER, Philippe BOUYRIES, Françoise ROUSSEAU, Alain PI-CAUD, Alan SWAN, Jugurtha NEKI. Les principaux sujets abordés, entre autres :

- l'affaire AOC et Stanislas, le financement public des écoles privées,
- la défense de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire, qui est la seule véritable école de la République,
- l'embrigadement de la jeunesse avec le SNU, l'uniforme à l'école, le langage guerrier de Macron, les menaces d'une guerre à venir,
- la fin de vie et le projet de loi à venir...,
- le regroupement avec la Libre Pensée des forces laïques dans une Confédération Laïque pour la défense de la liberté de conscience, des lois de 1901 et de 1905, pour l'abrogation de la loi Debré et de la loi séparatisme.

En conclusion de la discussion, le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité des présents.

2 / Rapport de trésorerie

Martine LELONG a présenté le bilan détaillé des recettes et des dépenses et Jean-Pierre GENTILI le rapport de la commission de contrôle. Le quitus a été voté à l'unanimité.

La cotisation pour 2024 reste inchangée. Suite aux explications apportées, la cotisation pour 2025 sera augmentée de 10 € (17 pour, 2 contre, 3 abst.).

3 / Renouvellement des instances

Composition du Bureau (élu à l'unanimité)

Présidente :

Françoise ROUSSEAU

Président d'honneur :

Louis COUTURIER

Trésorière :

Martine LELONG

Secrétaire :

Daniel ROUSSEAU

Vice-président :

Alain VEYSSET

Trésorier-adjoint :

Jean-François HAFFNER

Autres membres :

André DAUDET (La Raison 91)

Francis VALENTI (réseaux sociaux)

Commission de contrôle des comptes :

Marie-Jeanne DUBOIS

Jean-Pierre GENTILI

Brigitte SWAN

Après la lecture de son message, le congrès unanime remercie chaleureusement Danièle DUGELAY qui n'a pas souhaité renouveler sa participation au Bureau pour raison de santé mais qui continuera à nous apporter des informations utiles et de nous donner son point de vue éclairé.

4 / Nos moyens de communications

Francis VALENTI et Jugurtha NEKI nous ont apporté un éclairage pertinent sur l'utilisation des réseaux sociaux et leur intérêt pour la LP 91 pour se faire connaître (vous pouvez maintenant retrouver la LP 91 sur Facebook et Twitter)

André DAUDET nous a fait un rapport instructif sur *La Raison 91* (rapport que tenons à votre disposition).

5 / Intervention de Nicole AURIGNY sur l'insoumission aux armées et l'objection de conscience en relation avec l'actualité et le SNU.

6 / Le congrès s'est conclu par un pot fraternel et le traditionnel repas « tête de veau » pour les amateurs.



NON À LA GUERRE ! par Nicole Aurigny

En 1916, les partisans de la paix réunis en Suisse, à Kienthal, proclamaient :

« [...] La guerre n'a jamais tué la guerre. Au contraire, en excitant les sentiments et les intérêts de revanche la guerre prépare la guerre, la violence appelle la violence... Assez de ruines aussi !

Car c'est sur vous, peuples travailleurs, que tombent et tomberont les ruines. Aujourd'hui des centaines de milliards sont jetés au gouffre de la guerre et perdus ainsi pour le bien-être des peuples, pour les œuvres de civilisation, pour les réformes sociales qui auraient amélioré votre sort, favorisé l'instruction et atténué la misère...

Peuples qu'on ruine et qu'on tue, debout contre la guerre ! Courage ! N'oubliez pas que, malgré tout, vous êtes encore le nombre et que vous pourriez être la force. Que dans tous les pays, les gouvernements sentent grandir en vous la haine de la guerre et la volonté de revanches sociales, et l'heure de la paix sera avancée. »

Pierre BRIZON, auteur de ce manifeste, prit l'initiative, avec ses camarades, députés socialistes, Alexandre BLANC et Jean-Pierre RAFFIN-DUGENS, de ne pas voter les crédits de guerre à partir de 1916. Cet acte leur apporta le soutien de nombreux soldats.

En mai 1917, les femmes de Paris, les midinettes puis les munitionnettes se mirent en grève pour leurs conditions de travail. Très vite les manifestations arborèrent des drapeaux rouges et eurent pour mots d'ordre : « À Bas la guerre ! Vive la paix ! » Cette colère rencontra celle des soldats épuisés, révoltés par l'attaque criminelle, meurtrière menée au Chemin des Dames. Les mutins se rebellèrent contre des ordres ineptes, contre les attaques à outrance, contre la guerre, pour défendre leurs droits de citoyen, s'ils en avaient encore.

« Vous êtes encore le nombre, vous pourriez être la force » dit le Manifeste de Kienthal. Quand, en 1918, les désertions se multiplient (200 000 en Russie, des centaines de milliers en Italie après Caporetto, plus de 800 000 en Allemagne) la guerre se termine.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Difficile, bien sûr, d'avoir des informations sûres, quand les médias sont aux ordres et diffusent les mêmes mensonges. Tout de même, on finit par apprendre qu'en Russie, les procès pour désertion sont passés de 700 en avril 2023 à 4 000 en décembre. ; que de février 2022 à décembre 2023, près de 20 000 personnes ont été détenues pour leur position anti-guerre.

En Ukraine, le temps est passé où il y avait la queue devant les bureaux de recrutement. Aujourd'hui, le gouvernement organise une « chasse à

l'homme » afin de « kidnapper » ceux qui cherchent à échapper à la guerre, et qui n'ont pas 4 000 dollars pour « s'acheter » un certificat d'inaptitude. Impossible aussi de connaître le nombre de morts ; il est évalué à 500 000 pour l'Ukraine par le New York Times, et 50 000 mutilés au moins selon l'entreprise allemande qui fournit les prothèses.

« Peuples qu'on ruine et qu'on tue » lit-on encore dans le manifeste de Kienthal. Comment cultiver la terre quand un tiers du territoire de l'Ukraine est miné ?

Que faire quand les villes sont bombardées, détruites, quand les terres sont saccagées, quand les populations sont affamées, massacrées, comme on le voit à Gaza ?

Suivons l'exemple de Brizon et de ses camarades, intervenons pour que les crédits de guerre ne soient pas votés, pour que les milliards ne soient pas engloutis dans le commerce des armes et la destruction des populations, mais qu'ils soient consacrés à des œuvres de paix.

Soutenons les pacifistes qui, avec courage, se lèvent en Russie, ceux qui refusent la guerre et désertent en Israël.

Faisons connaître l'action dockers qui, en Italie, en Grèce, aux U.S.A. refusent de convoier les armes pour les belligérants.

Refusons la militarisation de la société, qui se fait non seulement par le développement de l'industrie d'armement, mais aussi par l'objectif d'embrigader la jeunesse. Non au S.N.U. et à sa généralisation, voulue par le président de la République dont le mot d'ordre récent est « L'ordre ! l'ordre ! l'ordre ! »

Poursuivons les manifestations qui dans le monde entier réclament « le cessez-le-feu » et la paix en Palestine.

Souvenons-nous que « nous sommes le nombre et nous pouvons être la force. »



Fin de vie : les responsables de culte en France réitèrent leur opposition à l'euthanasie...

L'ADMD réagit (article rédigé par Lina Farelli)

Les responsables des principales religions en France, qui veulent être écoutés par l'exécutif sur la question de l'aide active à mourir, ont de nouveau exprimé leurs inquiétudes de voir une brèche législative s'ouvrir dans l'interdit en vigueur en France de donner la mort aux patients en fin de vie. Une « union sacrée des religions » qui n'est pas du goût de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD).

Alors qu'un projet de loi sur la fin de vie porté par le chef de l'État Emmanuel Macron est attendu pour le mois de février, les responsables des principaux cultes en France se sont donné rendez-vous mardi 23 janvier pour une conférence de presse commune à l'Université Paris Cité pour répéter leurs points de vue sur cet épineux sujet de société. Depuis la relance du débat sur l'aide active à mourir en 2022, tous n'ont cessé de réitérer leur opposition à voir légaliser l'euthanasie ou encore le suicide assisté que la loi Claeys-Leonetti, adoptée en 2016 après une première version en 2005, interdit à ce jour.

« La loi Claeys-Leonetti répondait à beaucoup de nécessités, l'enjeu est de la faire vivre davantage », a ainsi déclaré Éric de Moulins Beaufort, président de la Conférence des évêques de France (CEF). « On a une loi très bien faite, avec un seul défaut : les soins palliatifs ne sont pas assez développés. Mettons-les enfin en place partout et ensuite on verra », a indiqué le Grand rabbin de France Haïm Korsia, opposé à l'idée d'un monde où « tuer est un soin ».

« Dieu nous a donné la vie, c'est lui qui décide à quel moment il doit la reprendre », a fait part le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, estimant qu'il faut « renforcer cette chaleur humaine qui manque dans les hôpitaux, qui manque aux patients qui se retrouvent en tête-à-tête avec les médecins ». Quant au président de la Fédération protestante de France (FPF) Christian Krieger, il ne faudrait pas que « ce qui est un droit pour les uns devienne presque un devoir de partir pour les autres ».

« L'union sacrée des religions se fait au détriment des libertés individuelles »

Alors qu'Emmanuel Macron a promis aux responsables des cultes en janvier de les consulter avant la présentation de son projet de loi, l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) s'est émue de voir les leaders des communautés musulmane, juive, catholique, protestante et bouddhiste tenir une conférence de presse commune

« pour s'opposer à la loi de liberté en fin de vie que réclament les Français ».

« Notre société, en constante évolution, doit accompagner les aspirations légitimes de ses citoyens, notamment en ce qui concerne le droit de choisir sa fin de vie, qui ne sera jamais une obligation. La légalisation de l'aide active à mourir repose sur les principes fondamentaux de la France, que sont la liberté individuelle et la laïcité », estime-t-elle dans un communiqué, constatant « avec une certaine préoccupation » que « certaines religions cherchent à dicter leur morale au sein de la société ».

« Bien qu'elles puissent diverger sur de nombreux sujets, elles ont toujours su s'unir contre l'ouverture à de nouveaux droits, tels que l'interruption volontaire de grossesse et le mariage pour tous ; au détriment de la liberté individuelle » indique l'ADMD, pour qui « la légalisation d'une aide à mourir reflète la volonté d'une majorité de Françaises et de Français, soutenant une évolution législative en faveur d'une fin de vie libre et choisie ».

L'ADMD appelle le président de la République à « écouter la volonté des Françaises et des Français et à agir en conséquence » jugeant que « l'avis des autorités religieuses ne doit pas repousser le projet aux calendes grecques ».

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ | Loi sur la fin de vie : Nous n'en pouvons plus d'attendre!

Nous n'en pouvons plus d'attendre une loi équilibrée en fin de vie qui devra proposer un accès universel aux soins palliatifs **et** la légalisation de l'aide active à mourir.

→ L'un **et** l'autre, pour plus de **LIBERTÉ**

Nous n'en pouvons plus d'attendre une loi qui autorisera l'euthanasie (administration d'un produit létal par un tiers) **et** le suicide médicalement assisté (auto administration d'un produit létal par le patient lui-même).

→ L'un **et** l'autre, pour plus d'**ÉGALITÉ**

Nous n'en pouvons plus d'attendre une loi permettant que l'aide active à mourir puisse être demandée par toute personne arrivée en phase avancée ou terminale d'une maladie grave et incurable, **et** même en l'absence de décès attendu à brève échéance.

→ L'un **et** l'autre, pour plus de **FRATERNITÉ**

RESTONS MOBILISÉS pour faire du droit de mourir dans la dignité une **RÉALITÉ POUR TOUS**.

« Je me battrais sans relâche, à vos côtés, pour qu'ensemble nous obtenions le droit de mourir dans la dignité. Ensemble, nous réussirons. Vous verrez... »
Line Renaud

Plus d'informations sur notre site admd.net

**Intervention LP 91 au Rassemblement pour la Paix
le 20 janvier à Massy (Françoise ROUSSEAU)**

La Libre Pensée est présente avec vous aujourd'hui parce qu'elle est une organisation pacifiste, antimilitariste et internationaliste.

Les massacres perpétrés par l'armée israélienne à Gaza et en Cisjordanie nous révoltent tous et nous horrifient. Depuis plus de quatre mois, les bombes tombent sur la population civile palestinienne, tuant des milliers de femmes, d'enfants et vieillards, détruisant indistinctement des immeubles, des écoles et des hôpitaux.

Plus d'un million de personnes ont été déplacées et contraintes de s'entasser dans des lieux surpeuplés et non sécurisés. Elles sont privées d'eau, de nourriture et de soins médicaux. Leurs conditions

de vie sont inhumaines et insupportables.

**Il est urgent que cessent tous ces massacres
et toutes ces souffrances !**

Merci au gouvernement Sud-Africain d'avoir porté cette exigence à la Cour Internationale de Justice de La Haye et à ceux qui le soutiennent¹. Honte à ceux qui se taisent.

L'urgence, c'est le cessez-le-feu immédiat et permanent, l'arrêt des bombardements et du blocus de la bande de Gaza. C'est ce combat que mène depuis le début la Libre Pensée.

¹Depuis la Cour Internationale de Justice de La Haye a alerté sur le risque de génocide du peuple palestinien



**Quand Pierre Teilhard de Chardin glorifiait la Guerre...
*Aux armées, avec les Tirailleurs (septembre 1917)***

« J'affirme, pour moi, que, sans la guerre, il est un monde des sentiments que je n'aurais jamais connus ni soupçonnés. Personne, hormis ceux qui y auront été, ne saura le souvenir chargé d'émerveillement qu'un homme peut garder de la plaine d'Ypres, en avril 1915, quand l'air des Flandres sentait le chlore et que les obus coupaient les peupliers, le long de l'Yperlé, ou bien des côtes calcinées de Souville, en juillet 1916, quand elles fleuraient la mort. Ces heures plus qu'humaines imprègnent la vie d'un parfum tenace, définitif, d'exaltation et

d'initiation, comme si on les avait passées dans l'absolu. Tous les enchantements de l'Orient, toute la chaleur spirituelle de Paris ne valent pas, dans le passé, la boue de Douaumont. »

Source : « La grande guerre des écrivains d'Apollinaire à Zweig », textes choisis et présentés par Antoine Compagnon, Édition : Folio classique, pages 199 à 208 (page 206 pour Teilhard de Chardin)

Ainsi va l'Essonne Nouvelles du Centre Teilhard de Chardin

Est-ce le rôle du maire de Gif (es-qualité) de prêter main-forte à l'entreprise d'endoctrinement religieux des étudiants de l'université Paris-Saclay par les Jésuites du Centre culturel Teilhard de Chardin ?

Voici ce qu'on peut lire sous la plume du Père Dominique Degoul, directeur du Centre Teilhard de Chardin :

« En premier lieu, la chapelle commence à accueillir de nombreux étudiants : une centaine chaque dimanche soir, entre vingt et cinquante les mercredi et jeudi... Nouveauté, depuis quelques semaines : chaque messe du dimanche est suivie d'un repas très simple, qui permet de passer un dimanche soir convivial.

Le cycle d'inauguration s'est achevé, le 21 septembre, par la venue du maire de Gif, du

directeur général de l'EPAPS, et du président de la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, en présence de notre évêque et de l'économiste provincial des jésuites. Nous avons senti, de la part des pouvoirs publics, une vraie satisfaction que le Centre soit sorti de terre, et puisse commencer sa double vocation pastorale et intellectuelle.

Un bel exemple de collaboration avec la mairie de Gif a été l'organisation des journées du patrimoine, où plus de deux cents personnes sont venues, parfois de loin, pour visiter l'endroit : des amateurs d'architecture, des personnes ayant soutenu le projet, d'anciens étudiants qui avaient assisté de loin à la construction et voulaient découvrir l'endroit... le tout couronné par un beau concert donné par la chorale de l'École polytechnique. »

Amen !



Affiches apposées sur les portes d'un bâtiment de l'université Paris-Saclay

Billet d'humeur de Françoise ROUSSEAU

Votre patrimoine immobilier taxable s'élève à plus de 1 300 000 € ? Vous pouvez faire des dons à la « Fondation Nationale pour le Clergé » **déductibles à hauteur de 75 %** ! (voir ci-dessous) Quelle joie d'être nanti !

DONS DÉDUCTIBLES DE L'IFI

Qu'est-ce qu'un don IFI ?

Vous pouvez aider notre Église diocésaine en lui permettant de financer les conditions de vie et la protection sanitaire et sociale de ses prêtres par le biais d'un don déductible à 75 % de l'Impôt sur la Fortune Immobilière. Il vous faut pour cela faire un don à la Fondation Nationale pour le Clergé, au profit de l'Association Diocésaine d'Évry Corbeil-Essonnes.

Les dons IFI sont déductibles à hauteur de 75 % de leur montant (dans la limite de 50 000 €).

Pourquoi passer par la Fondation Nationale pour le Clergé ?

La Fondation Nationale pour le Clergé, reconnue d'utilité publique, est en capacité d'émettre et de vous envoyer un reçu fiscal, ouvrant droit à la déductibilité IFI : elle reversera ensuite votre don à notre diocèse, au bénéfice de ses prêtres.

Pour bénéficier de votre déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous pouvez effectuer votre don via la Fondation Nationale pour le Clergé, au profit de l'Association Diocésaine d'Évry Corbeil-Essonnes.

Science et croyances : le « concordisme » à l'œuvre sur le Plateau de Saclay

Les Jésuites veulent faire du CNRS, du CEA, de Paris-Saclay leur « pré-carré » au compte de la recherche de nouveaux rapports entre les croyances, les Écritures Saintes et la Science, et de la mise en concordance entre la Bible et les résultats de la physique quantique, de la génétique et de l'astrophysique.

De grandes figures du concordisme sont déjà à l'œuvre sur Gif / Orsay, en premier lieu les administrateurs et collaborateurs de « Science et foi » :

- Christophe THÉOBALD, jésuite franco-allemand, théologien qui vient de participer au récent synode du pape François, collaborateur d'*Études*, historien des Conciles
- Bernard SAUGIER, biologiste directeur de recherches au CNRS, président du CA de « Science et Foi » depuis 2007
- Jean STAUNE, philosophe chrétien des sciences, professeur à l'école Polytechnique fédérale de Lausanne, animateur de l'UIP (université interdisciplinaire de Paris)
- Dominique GRÉSILLON, physicien, directeur de recherches au CNRS, rédacteur en chef de « *Connaître* », vice-président du CA de « Science et Foi »
- Jean LEROY, physicien au CEA, secrétaire de « Science et Foi »
- Marc LE MAIRE, biochimiste au CEA, trésorier de « Science et Foi »

D'autres figures moins connues sont aussi déjà à l'œuvre :

Maryvonne LEGROS, Blandine RAX, Françoise MASINON-SEEWS, Dominique LEVESQUE, Vincent CASSET, Thomas DENEIX, Marie-Odile LAFOSSE-MARIN, Francis GORISS, Bertrand THIRION, après Roland OMNES (1931-2022) ingénieur au CEA, physicien au CERN, prix Paul Langevin, qui déclarait placer Dieu « dans les béances de la physique quantique... »

Pour connaître leurs thèses, nous disposons d'un ouvrage collectif publié en 2006 en liaison avec l'association « Foi et Culture ». Il s'agit de « *L'Univers n'est pas sourd, pour un nouveau rapport science et foi* » (388 p. Bayard) Ils se placent sur le terrain du concordisme dans la mesure où ils s'y refusent à opposer et à juxtaposer les sciences et la foi. Ils se placent sous le patronage de Teilhard de Chardin.

Et le père Teilhard de Chardin dans tout cela ?

C'est un jésuite paléontologue et philosophe (1881-1955). Il considéra l'Homme comme l'arc et la flèche de l'Évolution, agent et sujet de l'Évolution, carrefour de la biologie, de la physique et de la paléontologie. C'est un des auteurs du canular sur l'Homme de Pilt-down (Angleterre) en 1912 qui n'était qu'un crâne d'homme moderne associé à une mandibule de singe. Il n'a jamais démenti ce canular. Il développa une démarche concordiste alors que se manifeste au sein de l'Église une volonté d'engager un dialogue serein avec la Science et de rendre compatible la foi en Dieu et les Écritures avec la description de l'Univers fournie par la Science.

Un centre de reconquête du milieu scientifique inspiré du concordisme teilhardien ?

Le centre Teilhard de Chardin, implanté sur le plateau de Saclay, près de Centrale SUPELEC, de l'ENS, de Polytechnique, d'HEC et de centres de recherches, se trouve placé au cœur de la « Silicon Valley » à la française qui devrait regrouper 34 000 étudiants et chercheurs en 2024.

L'université Paris-Saclay, cette pépinière d'émigrants rationalistes et de Prix Nobel, est déjà infiltrée par les Jésuites. Ceux-ci voudraient axer leur intervention sur le dialogue Science et Foi, sur l'innovation technologique et sur la stimulation de l'attention de l'Église vis-à-vis de l'univers de la Recherche pour relever le défi que leur a confié le pape Benoît XVI qui déclara en 2008 : « *Aujourd'hui, les obstacles qui défient les messagers de l'Évangile ne sont ni les océans, ni les grandes distances mais plutôt les frontières qui, en raison d'une vision erronée et superficielle de Dieu et de la personne humaine, viennent s'interposer entre la foi et le savoir humain, la foi et la science moderne, la foi et l'engagement pour la justice* ».

Comme cela a déjà été publié dans *La Raison 91* de mars 2018, ce grand projet est soutenu par les diocèses d'Évry-Corbeil, Paris, Nanterre et Versailles, par la Province de France de la Compagnie de Jésus et par les Chantiers du Cardinal. Il ne s'agit plus de se contenter de mitage autour de l'UIP, de la revue *Connaître* et de l'association « Science et Foi » mais d'édifier un lieu capable de « compléter » les éléments de formation délivrée dans l'université Paris-Saclay et dans les Grandes Écoles.

La tentation concordiste...

Sur ce sujet, on dispose des travaux de Georges MINOIS de 1991 : « l'Église et la Science, histoire d'un malentendu de Galilée à Jean-Paul II ». Pour Georges MINOIS, le concordisme, c'est la tentation d'interpréter la Bible de manière littérale et de faire concorder ses affirmations avec les progrès actuels de la science. Quelques exemples :

- Un médecin neurologue de Lausanne, Stéphanie CLARKE, invitée par l'association « L'Éveil » à Paris-Saclay, a affirmé qu'une zone identifiable de notre cerveau était programmée pour la foi !
- Des généticiens ont soutenu qu'Adam pouvait être le résultat d'une soudure chromosomique !
- Dans un article, Jean STAUNE se prononce pour une mutation brutale des espèces opposée aux thèses de Darwin.
- Des articles de Trinh XUAN-THUAN développent la thèse du néant conforme à la Genèse.

Le concordisme se situe dans la ligne des prétendues « preuves » de la vérité des croyances et de la foi.

Ces propos, d'un non-scientifique (moi-même), appellent des compléments et des critiques. Un prochain numéro de *La Raison 91* présentera la publication (en préparation) de José-Luis WOLFS de l'Université Libre de Bruxelles sur « Science et croyance religieuse, la tentation du concordisme ».

Louis Couturier (avec le concours de Jean-François Haffner et de Claude Sigalat)

Louis Couturier a présidé la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée pendant plus de 20 ans et est administrateur de l'IRELP, l'Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée pour lequel il a rédigé plusieurs ouvrages :

- « *Les femmes et la Libre Pensée, la Libre Pensée et les femmes* » 2015
- « *Les Libres Penseurs et leurs Internationales* » 2018
- « *Libre Penseurs et Libres Penseuses dans l'ancien département de Seine-et-Oise (1843-1983)* » 2023

Louis Couturier : J'ai écrit ces ouvrages car je considère qu'il est utile de se pencher sur notre passé pour comprendre le présent et pour éclairer l'avenir, à l'intention de celles et de ceux qui cherchent à rejoindre notre combat pour un monde débarrassé de la guerre, de l'exploitation et de l'oppression, des dogmes et des superstitions, un monde libre et émancipateur pour les femmes : en résumé, pour les « chercheurs de vérité ».

Question : *Faut-il prendre ces derniers propos comme un « programme » de la Libre Pensée à proposer à ces « chercheurs de vérité » ?*

Louis Couturier : La Libre Pensée n'a pas et n'a jamais eu de programme. La LP n'est pas un syndicat, un parti, une association rationaliste, athée ou une loge maçonnique, ce qui n'interdit pas aux syndicalistes, aux adhérents de partis, aux rationalistes, aux athées, aux adhérents de la LDH ou de la Ligue de l'enseignement, aux francs-maçons... d'en être membres et d'être actifs en son sein.

La Libre Pensée fonctionne comme une association, avec des statuts, des instances élues, des congrès, des structures fédérées, des groupes constitués, avec le fédéralisme comme moyen et la fédération comme but.

Son objectif est d'éclairer les militants de l'Émancipation humaine sur les questions qui se posent : la fin de vie, le droit à l'IVG, l'embrigadement et le bourrage de crâne de la jeunesse, la guerre, la paix, la doctrine sociale de l'Église, la loi Séparatisme, les lois de 1901 et de 1905, etc.

La déclaration de principe adoptée à Bruxelles en 1880 au 1^{er} congrès de la Fédération Internationale de la Libre Pensée est claire à ce sujet :

« La Libre Pensée se réclame de la Raison et de la Science. Elle n'est pas un parti. Elle est indépendante de tous les partis. Elle n'est pas une Église, elle n'apporte aucun dogme. Elle vise à développer chez tous les hommes l'esprit de libre examen et de tolérance. Elle regarde les religions comme les pires obstacles à l'émancipation de la pensée. »

J'ajouterais qu'elle n'est pas une « secte » : on y adhère librement et on peut la quitter tout aussi librement. À la Libre Pensée, il n'y a ni gourous, ni dogmes comme dans les sectes chrétiennes.

Question : *Dans certains médias, la Libre Pensée est représentée en boucle comme une organisation de « bouffeurs de curés », de « vieux laïcards », voire « d'islamo-gauchistes ». Qu'en dis-tu ?*

Louis Couturier : Les xénophobes de droite comme de gauche, antimusulmans (surtout anti-arabes), se disant attachés à la Laïcité, ne ratent pas une occasion de tenir des propos hystériques à notre sujet.

N'en soyons pas dupes ; mieux vaut donc se référer à l'orientation pérenne du congrès de Rome en 1904 ou celui d'Oslo en 2011 lors de la fondation de l'AILP (Association Internationale de la Libre Pensée) :

« La Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette, au nom de la dignité de la pensée humaine, ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du Capital en matière économique. La Libre Pensée est une association dans laquelle se trouvent des sensibilités diverses. Ce n'est ni une richesse, ni une tare. C'est un fait revendiqué depuis les origines. »

Il en est toujours ainsi dans notre Fédération départementale. Elle n'est ni cathophobe, ni judéophobe, ni islamophobe, ni « je-ne-sais-quoi-phobe » ! Elle n'est pas une organisation athée ou d'athées, même si elle compte beaucoup d'athées dans ses rangs et dans ses instances.

Par contre, il n'y a pas place pour les xénophobes, pour les soi-disant laïques anti-arabes, pour les va-t-en-guerre, pour ceux qui veulent embrigader la jeunesse, pour les antisémites, pour les anti-IVG, pour les partisans des lois anti laïques, pour les V.R.P. du teilhardisme et du concordisme...

Mais il y a la place dans nos rangs – pour toutes les personnes libres – pour aider au rassemblement de toutes les forces qui se réclament de la liberté de conscience, de la liberté de pensée et d'expression pour tous, pour œuvrer à la constitution d'une Confédération laïque des penseurs libres.

Pour en savoir plus :

- « Histoire de la Libre Pensée » IRELP, collectif, 2020
- « Une Histoire de la Libre Pensée » de Jean-Marc Schiappa, 2011
- « La Libre Pensée » de Sébastien Faure – 2020

Pour nous joindre et / ou pour adhérer :

- LP 91, chez Françoise Rousseau, 3 place d'Allemagne 91300 Massy (06 25 68 88 07)
- E-mail : librepensee91@gmail.com

De l'amour de l'amour, oui mais pas toujours ! *par Jean-Claude LOEW*

Nombre de leurs adeptes répètent que les 3 religions monothéistes le christianisme, judaïsme, Islamique qui ont en commun d'avoir le même père (Abraham) sont des religions d'amour et de paix, mais les mêmes deviennent brusquement amnésiques lorsqu'on leur parle des injonctions aux crimes et à la haine figurant dans la plupart des textes religieux y compris le bouddhisme si souvent écarté par la critique culturelle.

Ces textes sont ouvertement des appels au crime et à la haine suivis d'une impitoyable répression, des actes contraires à la foi de leurs adeptes. Les 3 religions monothéistes du Moyen Âge ont transmis et fait progresser à un moment les notions de liberté, de respect de la personne humaine qui étaient apparus dans le monde gréco-romain mais elles nous ont aussi transmis la vision totalitaire à travers l'ancien testament et ses déclinaisons. Les théologiens nous expliquent qu'il ne faut pas prendre les textes à la lettre, que le glaive de dieu c'est l'amour du prochain, que ce sont nos vices qu'il faut combattre ; en quelques sorte pour les théologiens la guerre c'est la paix, le glaive c'est l'amour, la discorde c'est la concorde.

Pourtant les textes disent ce qu'ils disent. **Petit florilège :**

Selon le christianisme (paroles de Jésus) :

- « Ceux qui n'ont pas voulu m'obéir, qu'on les apporte et qu'on les égorge sous mes yeux » (évangile de Luc verset 19-27)
- « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur terre, je ne suis pas venu apporter la paix mais l'épée car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle – fille et sa belle – mère, nous primes alors toutes ces villes et nous frappâmes d'anathèmes toute ville où étaient des humains mêmes les femmes et les enfants nous ne laissâmes aucun survivant » (Deutéronome 3)
- « Si un homme prend pour épouse une femme et sa mère c'est une infamie ils seront tous les 3 brûlés pour qu'il n'y ait pas d'infamie parmi nous » (lévitique 20-14)
- « Leurs maisons seront pillées et leurs femmes violées » (Isaïe 13-16) (Isaïe prophète central de l'ancien testament)
- « Serpent, race de vipère comment échapperez-vous de la Géhenne » (torture extrême Mathieu 23-23 disciple de Jésus)
- D'après le livre de Deutéronome ou ancien testament (à l'origine des 10 commandements) : « si un homme à un fils rebelle qui refuse d'obéir à ses parents on lapidera le coupable jusqu'à ce que mort s'en suive » (Deutéronome 21-28)
- « Si une jeune fille épouse un homme et qu'il s'avère ensuite qu'elle n'est pas vierge on la lapi-

dera jusqu'à que mort s'en suive » (Deutéronome 22-13-21)

- « Si on prend sur le fait un homme couchant avec une femme mariée, tous deux mourront » (Deutéronome 21-22)

Selon le coran (textes sacrés de l'Islam) :

- « Vous infligerez à l'homme et à la femme adultère cent coups de fouet à chacun » (sourate XXIV) (la sourate est le nom donné aux chapitres du coran)
- « Lorsque vous rencontrez des incroyants frappez leur la nuque jusqu'à les abattre et liez les bien fort » (sourate XLVII 4)
- « Tuez les polythéistes partout où vous les trouverez » (sourate IX5-6)
- Selon les Hadiths (recueil des actes et paroles de Mahomet) le prophète dit : « ne lapidez pas la femme adultère qui est enceinte jusqu'à ce qu'elle ait accouché de son enfant »
- « Après la naissance elle a été poussée dans un fossé, enterrée jusqu'à la poitrine et le prophète a commandé qu'on la lapide, les cailloux ne doivent pas être trop petits où la mort ne peut s'en suivre, ni être trop gros où la mort peut venir trop rapidement »
- « Toute la femme est maléfique et le pire c'est que c'est un mal nécessaire »

Selon la Charia - loi islamique (extraits) :

- les sujets non musulmans dans un état musulman sont sujets à des lois discriminatoires
- la peine pour la fornication ou la sodomie est la lapidation
- les sodomites et les lesbiennes doivent être tués
- il est interdit de trop rire
- les instruments musicaux sont illégaux
- l'esclavage est permis

Selon le Talmud (recueil principal des commentaires de la Thora en tant que guide de la loi juive) :

- « Eh bien maintenant tuez tous les garçons et tuez les filles, les femmes qui ont connu un homme dans l'étreinte conjugale mais toutes les fillettes qui n'ont pas connu l'étreinte conjugale gardez les en vie pour vous » (nombre 31-17-18) (livre du nombre qui relate l'histoire du voyage d'Israël)
- « Et ils tuèrent entièrement par le tranchant de l'épée tout ce qui était dans la ville hommes, femmes, enfants et vieillards, les bœufs, les moutons et les ânes » (Josué 6 : 21) (Josué successeur de Moïse)
- « Même le meilleur des goys (non juif) devrait être abattu » (Avoda Zara 26 BT) (Avoda Zara loi relative aux juifs vivant parmi les gentils)

- « Vous pouvez tuer un incroyant avec vos propres mains » (Avoda Zara 4 B)
- « Il est permis de divorcer avec votre femme si vous voyez une plus jolie fille vierge et attirante même si elle n'est âgée que de trois ans » (Guittin dispositions légales du divorce)
- « Si un goy frappe un juif il faut le tuer car c'est comme frapper dieu » (Sanhedrin 58 B)

Selon le Tantra de Kalachakra (livre sacré du bouddhisme tibétain)

Le Tantra de Kalachakra (roue du temps) est considéré par les lamas comme étant l'apogée de tous les systèmes bouddhistes, il préconise : (que nous devons vivre en harmonie et en paix ensemble et avec la nature pour la paix mondiale déterminante pour les cultures et les religions).

Le bouddhisme bénéficie en occident d'une aura de respect et de déférence avec une réputation de non-violence, de sagesse et de sainteté. Réputation qui est pourtant bien loin de correspondre à la réalité des faits.

Sur de longues pages le Tantra de Kalachakra décrit avec énormément de détails les puissantes armes meurtrières dont dispose l'armée du Shambala bouddhiste contre les ennemis de la doctrine (Shri Kalachakra L128-142). Le Shambala est un pays mystique dépositaire de l'enseignement du Kalachakra, le texte nomme explicitement les leaders des 3 religions monothéistes comme étant les adversaires du bouddhisme, il les décrit comme la famille des serpents démoniaques (Shri Kalachakra I 154).

Il prophétise et encourage de façon idéologique une guerre de religion sanglante entre bouddhistes et non bouddhistes pour la domination du monde (mythe de Shambala).

La prétention à une domination mondiale bouddhocratique est une exigence explicite du Tantra de Kalachakra ; pour se faire les combattants bouddhistes seront extrêmement brutaux, ils terrasseront et élimineront les hordes barbares, ils seront impitoyables et horribles (Shri Kalachakra 163-165)

C'est pourquoi les textes encouragent des actes criminels et violents comme : tuer, mentir, voler, détruire des mariages, abuser de l'alcool, avoir des relations sexuelles avec des jeunes filles de classe inférieure. Comme dans tous les autres tantras cela peut être interprété aussi bien symboliquement que littéralement.

Les idéologues nazis du troisième Reich étaient convaincus qu'au Tibet avaient survécu les vestiges d'une race aryenne originelle et ils organisèrent une expédition pour les retrouver, Bouddha était pour eux un aryen et le bouddhisme une doctrine aryenne, ils pensaient aussi qu'il y avait un lien entre le Tibet et le Nazisme car la Swastika était à la fois le symbole du National-socialisme et des moines guerriers de l'ancien bouddhiste Bön.

Himmler adhérait à la doctrine bouddhiste du karma et à la réincarnation. Certains occultistes nazis avant la Seconde Guerre mondiale croyaient même être en contact psychique avec les lamas tibétains. Plusieurs idéologues nazis avaient tenté de présenter Hitler comme le dernier maillon d'une chaîne indo-aryenne de roi divin et de philosophe, ils comparaient Hitler au dieu indien Krisna.

Le néo-nazisme religieux qui se rattache à la construction religieuse indo-aryenne se propage d'une manière inquiétante au niveau international, ces textes exercent une fascination particulière sur les groupes néo-nazis qui ne manquent pas de les exploiter.

Théologiens, hérétiques, fondateurs de sectes fondamentalistes, intégristes y trouvent de quoi garnir leur credo, ces écrits sont comme des auberges espagnoles théologiques ou morales où chacun y trouve ce qu'il cherche.

L'obscurantisme religieux reste une menace pour la démocratie, la laïcité et la république dans notre pays.

La libre pensée récuse les qualités « démocratiques » attribuées au Dalaï-lama, elle rappelle que celui-ci a été formé par le Waffen-SS Heinrich Hamer qui dans son ouvrage sept ans d'aventure au Tibet s'émerveillait de ce que la domination qu'exerce les moines du Tibet est absolue, c'est l'exemple type de la dictature cléricale.

Nous rappellerons simplement quant à nous que les moines tibétains ont imposé un système féodal basé sur le servage de la population tibétaine (extrait du communiqué du 4 juin 2009 de la Fédération de Paris de la Libre Pensée).

SOURCES :

- Hérodote net le média de l'histoire*
- Hitler Buddha et Krisna (Victoria et Victor Trimon-di)*
- Les essentiels (Bibliothèque nationale de France)*
- Nazis in Tibet (Peter Meier éditions Theiss)*
- La raison n° 545 (2009)*
- AELF (association épiscopale liturgique)*
- Le coran (éditions Gallimard)*
- Le zen en guerre (Brillant Victoria – éditions du Seuil)*
- Nazisme et ésotérisme (éditions Pandès 1999)*
- One line magazine 2016*
- Time magazine 1979*
- La sainte Bible ancien et nouveau testament (French édition)*
- Évangile selon Luc (éditions Triad)*
- Martyr au Tibet (Robert Loup)*
- Opération Shambhala (Gilles Van Grasdorff)*

L'Espéranto par Jean-Marie SOMMACCO

Louis Lazare Zamenhof est né le 15 décembre 1859 à Bialystok, dans une Pologne partagée par les puissances voisines. Bialystok faisait partie de l'empire Russe. Dans cette ville d'environ 30 000 habitants vivaient quatre communautés linguistiques : Polonais (3 000), Russes (4 000), Allemands (5 000) et Juifs (18 000). Plusieurs langues étaient en usage : les intellectuels parlaient polonais, l'administration le russe, dans les quartiers ouvriers, l'allemand dominait et dans le commerce, c'était l'hébreu et le yiddish ; le russe était la langue officielle.

Tout jeune, il est bouleversé par l'affrontement entre les gens et comprend que l'impossibilité de communiquer en est à l'origine. Il pense alors déjà à créer une langue commune lui-même étant familiarisé avec quatre langues.

À l'âge de 28 ans, docteur ophtalmologue, après 13 années d'un travail constant, il publia le 26 juillet 1887 un premier manuel intitulé « Lingvo internacia de Doktoro Esperanto » (Langue internationale du Docteur Esperanto). Le mot Esperanto, son pseudonyme, signifie « celui qui espère ». C'est la version de base proposée qui va ensuite évoluer, se consolider et devenir une véritable langue vivante,

Zamenhof parlait au moins une dizaine de langues : russe, polonais, allemand, hébreu, yiddish et avait une bonne connaissance du latin, du grec, de l'anglais, du français, de l'italien et sans doute de l'araméen. Il disait : « Ma judaïcité a été la cause principale pour laquelle, dès la plus tendre enfance, je me suis voué à une idée et un rêve essentiel, au rêve d'unir l'humanité ».

Le premier congrès universel s'est déroulé à Boulogne sur Mer du 5 au 24 août 1905 avec 688 participants venant de 20 pays et présidé par Zamenhof. Au cours de ce congrès sont jetées les bases de la vie de la langue : adoption de la « Grammaire fondamentale de l'Espéranto », la création du Comité Linguistique qui donnera naissance à l'Académie d'Espéranto en 1908.

À l'heure actuelle en France, il existe deux grandes associations espérantistes : Esperanto France et SAT Amikaro. Vous pouvez les consulter pour obtenir tous les renseignements sur l'apprentissage de la langue. SAT Amikaro éditait un Cours Rationnel d'Espéranto très intéressant.

À paraître en mars 2024 *L'Idée Libre* n° 344.

Ce trimestre-ci, dossier : « **Science, politique et religions** » (prix : 6 €)

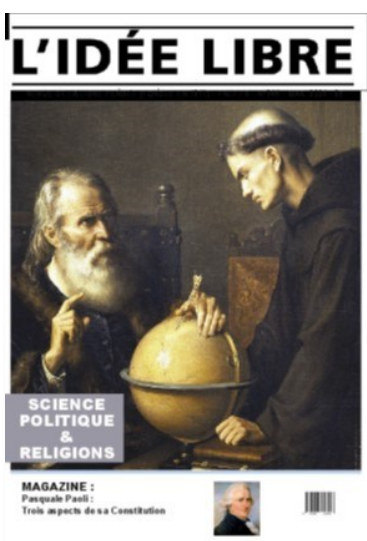
De tout temps, des scientifiques et philosophes, parce que leur pensée faisait de l'ombre à certains puissants de leur monde, firent les frais de la collusion du pouvoir politique et du pouvoir religieux c'est-à-dire de « l'alliance du trône et de l'autel » puisque c'est parmi ces deux groupes sociaux que se recrutent depuis toujours les hommes de pouvoir. Il convient toutefois de préciser que l'expression « pouvoir politique » recouvre parfois un ensemble composite qui va du possédant, nanti, fortuné, au larbin à proprement parler politique. Quelquefois les deux sont réunis chez le même individu...

Le penseur, qu'il soit scientifique ou philosophe a la fâcheuse habitude de briser quelques dogmes. Il met, ainsi, en danger des pouvoirs bien établis, lesquels ne tardent pas, en général, à lui faire payer son audace. Il ne faut pas bousculer les situations acquises. Il en fut ainsi au cours des siècles d'Averroès, de Giordano Bruno, de Galilée, de Spinoza, de Darwin... et de nombreux scientifiques, savants et philosophes...

Théologiens de tous les pays unissez-vous contre la raison et la falsafa (philosophie) dans sa conception rationaliste et non mystique !

Et ce n'est pas fini, chaque jour qui passe voit renaître, contre la Raison et la Science, l'hydre des religions qui dresse ses théologiens avoués ou clandestins, éminents prétendus penseurs ou médiocres folliculaires, gazetiers laborieux ou journalistes bien en cour, contre les vrais philosophes et savants qui doivent parfois affronter une justice aux ordres pour avoir osé critiquer, comme l'astrophysicien Riazuelo, les thèses lamentables de faux scientifiques mais vrais Diafoirus de la science... ou de la philosophie comme les Bolloré Bonnassies... Et ce, tandis que certains de leurs contempteurs, voire leur assassin, sont remerciés par l'Église qui en fait des saints comme Thomas d'Aquin en 1323 et le cardinal Bellarmin en 1930 !

Ce numéro de l'Idée Libre veut rendre hommage à tous ces savants, victimes de la complicité des Églises et des pouvoirs politiques. Le lecteur pourra constater que nos auteurs ont des préoccupations qui se recourent. Elles ne sont pas, cependant, abordées sous le même angle, et les différents articles résonnent comme un dialogue : c'est un des buts de notre revue.



**Dans notre librairie
quelques livres à lire absolument !**

« Pour la Laïcité en Europe » ouvrage collectif
Éditions Libres Pensées (prix : 6 € + frais de port)



Les élections européennes approchant, c'est peut-être le moment de se poser la question : qu'en est-il de la laïcité en Europe et plus particulièrement dans l'Union européenne ?

La laïcité n'a manifestement pas la même définition, le même sens, dans tous les pays !

Le colloque organisé par l'AILP en mars 2023 a montré que les concordats étaient encore bien vivaces...

C'est pour cela que la Libre Pensée a édité en 2015 un ouvrage « Pour la laïcité en Europe » qui fait le point dans chaque pays des relations État/religions.

Cela nous montre le chemin à parcourir pour obtenir partout la Séparation et faire respecter la liberté de conscience.

C'est ce que souligne Jean-Sébastien Pierre dans son introduction :

« Nous avons essayé, dans ce livre, dans la mesure de nos connaissances et de l'accès à l'information, de présenter les associations qui combattent sur le même terrain que la Libre Pensée, de l'athéisme, de l'humanisme laïque, pour la séparation des religions et des États, pour la liberté de conscience garantie par le principe de laïcité de l'État. Leur diversité vous étonnera. »

Une lecture instructive et divertissante !

« La Libre Pensée » par Sébastien Faure
Éditions Libertaires (10 € + frais de port)

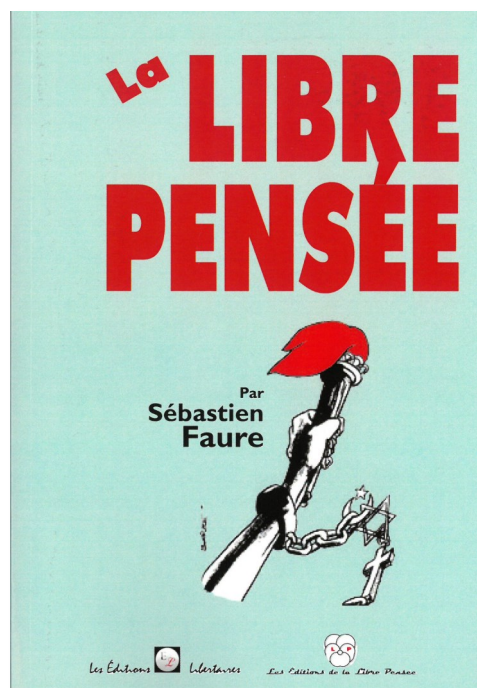
La Libre Pensée n'est pas une doctrine, c'est une méthode.

Au Congrès de Rome de 1904, où fut élaboré la loi de Séparation des Églises et de l'État qui sera adoptée le 9 décembre 1905 en France, Fernand Buisson fait approuver cette définition : « *La Libre Pensée n'est pas une doctrine : elle est une méthode, c'est-à-dire une manière de conduire sa pensée – et, par la suite, son action... Cette méthode se caractérise... par un engagement général de rechercher la vérité en quelque sorte que ce soit, uniquement pour les seules lumières de la raison et de l'expérience.* »

Sébastien Faure dans son article « Libre Pensée », dans l'Encyclopédie anarchiste rajoutera : « *La Libre Pensée est selon moi, la doctrine anarchiste appliquée aux croyances religieuses.* »

Le professeur Gabriel Séailles a donné, au Congrès de Genève en 1902, la définition suivante : « *La Libre Pensée n'exclut ni l'hypothèse, ni l'erreur ; elle est même par excellence la liberté de l'erreur, car refuser à l'homme le droit de se tromper, c'est se croire naïvement en possession de la vérité absolue, se déclarer infaillible, se conférer à soi-même sa petite papauté. La Libre Pensée est une méthode, elle n'est pas une doctrine.* »

Un livre pour mieux comprendre ce qu'est la Libre Pensée.



Ouvrages à commander à LP 91, chez Françoise Rousseau, 3 place d'Allemagne 91300 Massy

La page trésorerie

Pour adhérer à la LP 91 (montants votés lors du dernier Congrès)

- Adhésion à la FNLP et à la LP 91 (y compris abonnement à *La Raison 91*) : 72 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 72 € + 13 € = 85 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 72 € + 15 € = 87 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 72 € + 13 € + 15 € = 100 €

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

J'autorise la Fédération Nationale de la Libre Pensée à traiter informatiquement les données personnelles que je lui transmets

Fait leSignature

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :

LP 91 chez Françoise Rousseau, 3 place d'Allemagne 91300 Massy

Adresse courriel de la LP 91 : librepensee91@gmail.com

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.



Pour soutenir et recevoir seulement *La Raison 91* : 15 € minimum, chèque à l'ordre de « LP 91 »

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Fait leSignature



Ont participé à la réalisation de ce numéro : Nicole Aurigny, Louis Couturier, André Daudet, Lina Farelli, Jean-François Haffner, Jean-Claude Loew, Françoise et Daniel Rousseau, Claude Sigalat, Jean-Marie Sommaco.

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS 01 46 34 21 50 – site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr